

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

(Du 22 octobre 1888.)

M. Frédéric *Haller*, de Zofingue, ingénieur au bureau topographique fédéral, est nommé directeur du bureau fédéral pour la propriété industrielle.

(Du 26 octobre 1888.)

M. Oscar *Theodor*, négociant, de Königsberg (Prusse), est nommé vice-consul suisse à cette résidence.

Le conseil fédéral a nommé :

(le 20 octobre 1888)

Commis de poste à Berne :	M. François Rösch, de Luthern (Lucerne), actuellement commis de poste à Genève.
Buraliste de poste à Münster (Grisons) :	» Gaspard Conrad, aubergiste, de Münster.

(le 26 octobre 1888)

Commis de poste à Zurich :	M. Fritz Æbli, de Glaris, aspirant postal.
» » » »	» Adolphe Giger, de Gontenschwyl (Argovie), aspirant postal, à Zurich.
» » » »	» Antoine Lauener, d'Altorf, aspirant postal, à Lucerne.
» » » »	» Alfred Schmid, de Lindau (Zurich), aspirant postal, à Zurich.

- Commis de poste à Bellinzone : M. Carlo Lunghi, d'Arbedo (Tessin), aspirant postal, à Bellinzone.
- » » » Lausanne : » Eugène Pavillard, d'Orny (Vaud), commis de poste à Sion.
- » » » Aigle : » Henri Dubois, de Mézières (Vaud), aspirant postal, à Lausanne.
- Buraliste de poste à la Tour-de-Peilz : » Edmond Massard, de Rossinières (Vaud), à la Tour-de-Peilz.

Publications

des

départements et d'autres administrations de la Confédération.

Décès ensuite de maladies infectieuses dans les villes suisses de plus de 10,000 habitants

(Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne, Chaux-de-fonds, St-Gall, Lucerne, Neuchâtel, Winterthur, Bienna, Schaffhouse, Fribourg, Hérissau, Locle).

Du 14 au 20 octobre 1888.

(Zurich comprend aussi les résultats des neuf communes suburbaines, Genève ceux des communes de Plainpalais et d'Eaux-Vives.)

Variole. —

Rougeole. —

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1888
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	47
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.10.1888
Date	
Data	
Seite	216-217
Page	
Pagina	
Ref. No	10 069 078

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.